

Déclaration de politique QHSE

Alfen B.V. et Alfen ICU B.V. (« Alfen » ou l'« Entreprise ») ont pour mission de stimuler la transition énergétique en concevant, fabriquant, intégrant et connectant des solutions énergétiques de haute qualité à la fois innovantes, fiables et intelligentes.

Alfen reconnaît qu'une exécution sûre, efficace et efficiente est essentielle pour le succès de l'Entreprise. Le système Alfen Integrated Management (AIM) a été développé et mis en œuvre pour contribuer à ce succès. L'AIM répond aux exigences des normes ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 27001:2017 et ISO 50001:2018.

Alfen assure en outre que ses équipes sont compétentes en garantissant leur aptitude à accomplir leurs tâches, actions ou fonctions spécifiques avec succès.

Alfen s'engage à être une entreprise durable ne prenant aucun risque inacceptable dans l'exécution de ses activités. Alfen est convaincu que ces objectifs passent par :

- Un leadership visible qui stimule et soutient une culture QHSE proactive et des performances QHSE exceptionnelles et qui gère cette approche par une responsabilité hiérarchique et une définition claire des pouvoirs et des comptes à rendre.
- La responsabilité formelle de chacun d'arrêter toute mission lorsque celle-ci n'est pas sûre, lorsque l'environnement s'en trouve affecté négativement ou que la mission présente des problèmes de qualité. Aucune mission n'est importante au point qu'elle puisse être effectuée sans tenir compte de la sécurité, qu'elle justifie un impact négatif sur l'environnement ou que la qualité requise ne doive pas être respectée.
- Un vaste système de gestion et de contrôle des risques, allant de l'inventaire et de l'évaluation des risques globaux/de l'entreprise à l'évaluation des risques de dernière minute avant le début d'une activité.
- La mise à disposition des outils et équipements correspondant aux activités à effectuer.
- Une gestion des sous-traitants et des fournisseurs garantissant, au minimum, que leurs activités répondent aux exigences d'Alfen (QHSE).
- La consultation du personnel sur les sujets liés à la QHSE par le biais de réunions et d'une représentation reconnue.
- Le respect du droit applicable et des obligations contractuelles, au minimum.
- L'application des enseignements concernés.
- L'amélioration continue par l'évaluation à intervalles réguliers des performances QHSE d'Alfen.

Le directeur général est responsable de la mise en œuvre de l'AIM et veille à ce que les engagements ci-dessus soient respectés.

Directeur général Alfen

M. Roeleveld



Janvier 2023